



# Projet Social de Territoire



**OUEST NORD -  
VAL D'YZERON**



**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**

**Mars 2023**



# TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO.....	4
LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?.....	6
LA DÉMARCHE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE.....	7
DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE.....	11
Analyse quantitative - Synthèse du portrait social du territoire Ouest Nord.....	12
Analyse quantitative - Synthèse du portrait social du territoire Val d'Yzeron.....	18
Analyse qualitative - Portrait social de territoire.....	24
PROBLÉMATIQUES ET CHANTIERS IDENTIFIÉS.....	26
LEXIQUE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS.....	35





## Le PST : déclinaison locale du Projet Métropolitain des Solidarités

Le Projet Métropolitain des Solidarités constitue le document stratégique commun aux politiques publiques de solidarités de la Métropole de Lyon. Il définit les chantiers prioritaires transversaux à mener sur les cinq prochaines années. Il offre le cadre de gouvernance entre la Métropole, ses partenaires et les personnes concernées. Le Projet Métropolitain des Solidarités est décliné territorialement par **9 Projets Sociaux de Territoire (PST)** à l'échelle de chaque Conférence Territoriale des Maires. Les Projets Sociaux de Territoire priorisent les actions **selon les besoins du territoire** et font vivre le **partenariat local**.

C'est dans le cadre du premier Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022, adopté le 6 novembre 2017, qu'avait été initiée l'élaboration d'un Projet Social de Territoire commun sur le territoire des deux CTM Ouest Nord et Val d'Yzeron.

Le nouveau Projet Métropolitain des Solidarités pour la période 2023-2027 s'articule autour de **7 engagements** :

### 3 modes de faire :



**Accueillir sans condition**



**Développer le pouvoir d'agir des personnes concernées**



**Renforcer le pouvoir d'agir des professionnels**

### 4 thématiques d'action :



**La Métropole de l'hospitalité**



**La Métropole du prendre soin**



**La Métropole de l'inclusion**



**La Métropole de l'émancipation**

**Accéder au Projet Métropolitain des Solidarités**

[www.grandlyon.com/fileadmin/user\\_upload/media/pdf/pa-ph/pms\\_2023-2027.pdf](http://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/pa-ph/pms_2023-2027.pdf)



Afin d'élaborer le plan d'action du PST, le territoire avait élaboré un premier diagnostic en mars 2019, suivi de deux ateliers partenariaux en fin d'année 2019. Cette démarche a lancé une dynamique partenariale de qualité, puisque plus de quinze actions et projets ont été menés sur le territoire entre 2019 et 2022 malgré le contexte défavorable de la crise sanitaire. Au total, 7 groupes regroupant près d'une trentaine de professionnelles et professionnels (MDML, CCAS, Centre sociaux, associations...) ont été mis en place pour travailler sur les enjeux du territoire regroupés autour de 4 thématiques ciblées :

- Le repérage des aidantes et aidants et de leurs difficultés
- La lutte contre les violences faites aux femmes
- L'accès aux droits par la réduction de la fracture numérique
- L'insertion sociale et professionnelle des jeunes par la lutte contre le décrochage scolaire

Dans la dynamique du nouveau PMS 2023-2027 qui démarre, le territoire Ouest Nord - Val d'Yzeron a réalisé une actualisation de son diagnostic, afin de cerner les besoins du territoire et d'y répondre, avec nos partenaires, via l'élaboration de nouveaux projets ou la pérennisation de dispositifs ayant fait leurs preuves.

La direction du territoire Ouest Nord - Val d'Yzeron remercie l'ensemble des partenaires, associatifs et institutionnels, du territoire qui se sont investis dans cette démarche, lors de la phase de diagnostic, des plénières partenariales, dans les groupes de travail ou la mise en place d'actions.

***Laurent Segouin, directeur de territoire***

# LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Les Projets Sociaux de Territoire sont des démarches partenariales déclinant les orientations sociales et médico-sociales de la Métropole à l'échelle territoriale.

## Les étapes de mise en place

En s'appuyant sur une observation chiffrée du territoire, partagée avec les partenaires locaux, un diagnostic social est d'abord réalisé pour faire apparaître les forces et les faiblesses de la situation sociale et médico-sociale du territoire et les thématiques saillantes propres au territoire. Le Projet Social de Territoire impulse alors une dynamique commune à travers l'identification et la coordination renforcée d'actions existantes ainsi que la co-construction de nouvelles actions, au service des habitantes et habitants du territoire.



## Les objectifs

- Élaborer un **diagnostic partagé** de la situation sociale et médico-sociale du territoire
- Co-construire dans la durée un **plan d'action multi-partenarial**
- Animer et mettre en réseau les partenaires du territoire

# LA DÉMARCHE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE



Le territoire est composé de deux conférences territoriales des maires : Ouest Nord et Val d'Yzeron.

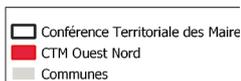
La démarche du Projet Social de Territoire Ouest Nord - Val d'Yzeron a été initiée en mars 2019. Le PST a été piloté par la directrice de territoire et construit avec les chefs de service, avec une stagiaire en appui.

L'élaboration du portrait de territoire a débuté en mars 2019. Pour ce faire, des entretiens et des focus groupes ont été menés avec les agents et les partenaires du territoire. Par la suite, deux ateliers ont été mis en place. Le premier atelier s'est déroulé le 17 octobre 2019, il a permis de partager le diagnostic du territoire aux partenaires et de définir les problématiques majeures et prioritaires du territoire. Le second atelier a été mis en place le 21 novembre 2019, il a permis de constituer l'élaboration du plan d'actions (mise en place des groupes de travail, désignation des pilotes, repérage des partenaires...).

C'est à la fin de l'année 2019 que la finalisation du PST a été effective, pour une mise en œuvre des actions en 2020. De 2020 à 2021 plus de 8 actions ont été déclinées à partir de 4 axes définis de manière collégiale. L'intérêt de la démarche PST au sein de notre territoire a été de réunir une diversité d'acteurs autour d'une problématique repérée afin de gagner en efficacité et en cohérence dans les réponses apportées. Pour faire un premier point d'étape, une rencontre partenariale a eu lieu le 3 mars 2022, elle a accueilli une soixantaine de participantes et participants. Cette rencontre avait pour objectif de partager un point d'étape avec les parties prenantes du PST, mais aussi de dresser les perspectives pour les prochaines étapes du PST. Aujourd'hui, avec un diagnostic mis à jour, le PST va vivre une nouvelle étape partenariale pour ensuite poursuivre voire mettre en place de nouvelles actions.

# Conférences territoriales des maires (CTM) de Ouest Nord et Val d'Yzeron

## CTM Ouest Nord

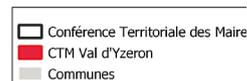


MÉTROPOLE  
GRAND LYON

Délégation Solidarités, Habitat, Education  
Février 2023  
Cahier Mémoires de Juin 2022 - Révisé



## CTM Val d'Yzeron



MÉTROPOLE  
GRAND LYON

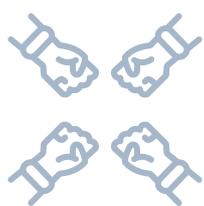
Délégation Solidarités, Habitat, Education  
Février 2023  
Cahier Mémoires de Juin 2022 - Révisé



# Calendrier de la démarche



## Le Projet Social de Territoire en quelques chiffres



9

agents des Maisons de la Métropole de Lyon mobilisés lors de la phase de diagnostic



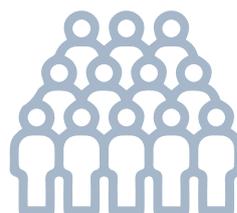
29

partenaires mobilisés dans les 7 groupes de travail thématiques



3

rencontres plénières partenariales



210

participantes et participants aux plénières partenariales



# DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE

## Analyses quantitative et qualitative

L'analyse croisée du territoire a été réalisée à travers deux approches. Dans un premier temps, l'approche quantitative qui a permis de qualifier le territoire à partir de données objectives (données transmises par la Métropole de Lyon, l'Agence d'urbanisme, l'Insee, bases d'informations).

Dans un second temps, l'approche qualitative a pu être construite à travers la mobilisation de parties prenantes en s'appuyant sur l'expertise du territoire :

- Immersion d'une apprentie chargée du PST sur le territoire dans les services des MDML et à la rencontre des agents
- Puis recueil de données lors de focus groupes avec les parties prenantes du territoire : agents des MDML, partenaires institutionnels et associatifs (Communes, emploi-insertion, Centres sociaux, MJC, CAF, Protection de l'Enfance, Aide à la personne).

Quatre groupes d'habitantes et habitants ont également contribué à l'analyse croisée du territoire. Au total, une soixantaine d'acteurs ont été rencontrés. C'est à partir de ces éléments que la synthèse réalisée sous la forme d'une analyse croisée du territoire a pu faire émerger les atouts, faiblesses, leviers et les freins du territoire.

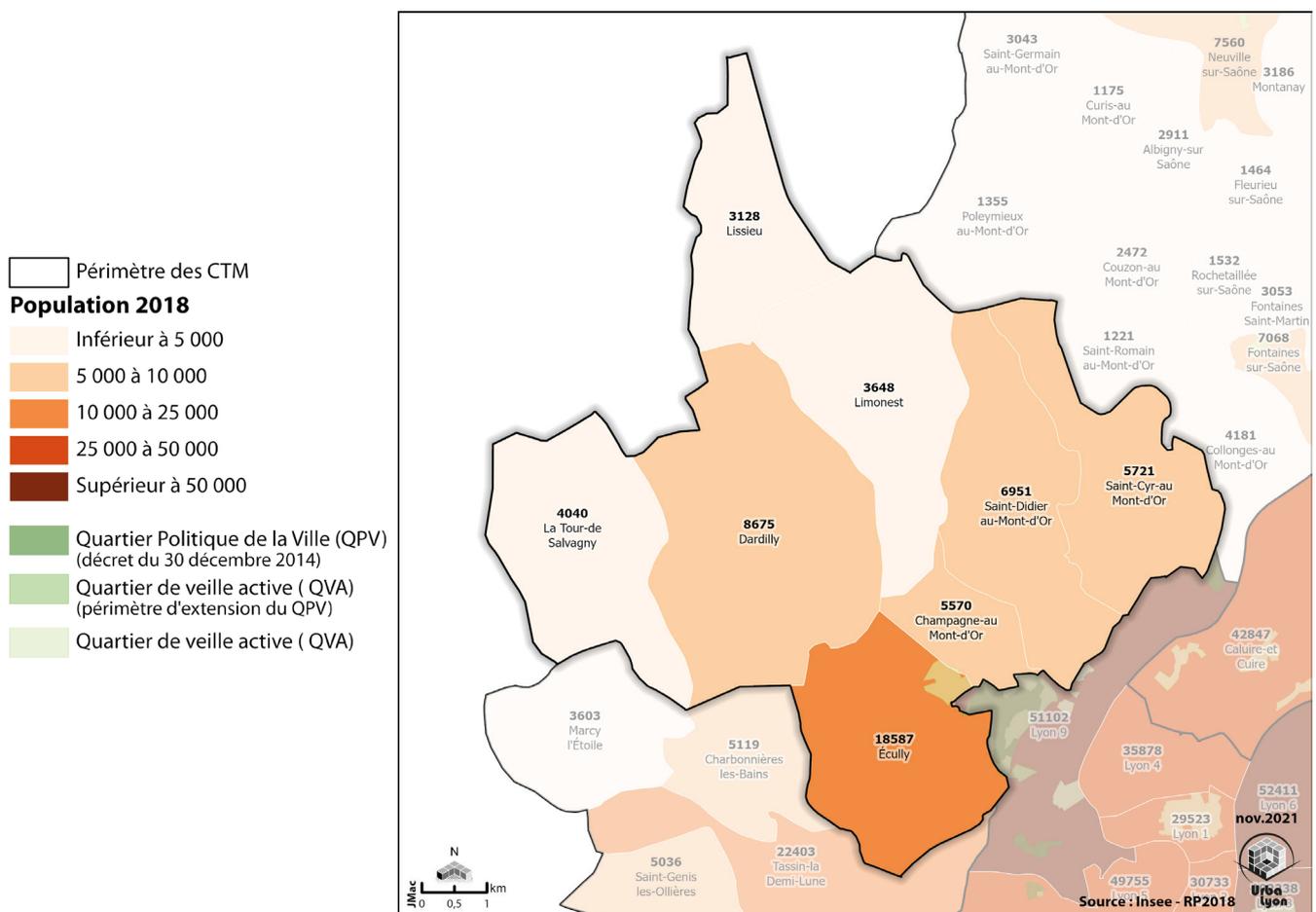


# Synthèse du portrait Social du territoire Ouest Nord - Analyse quantitative

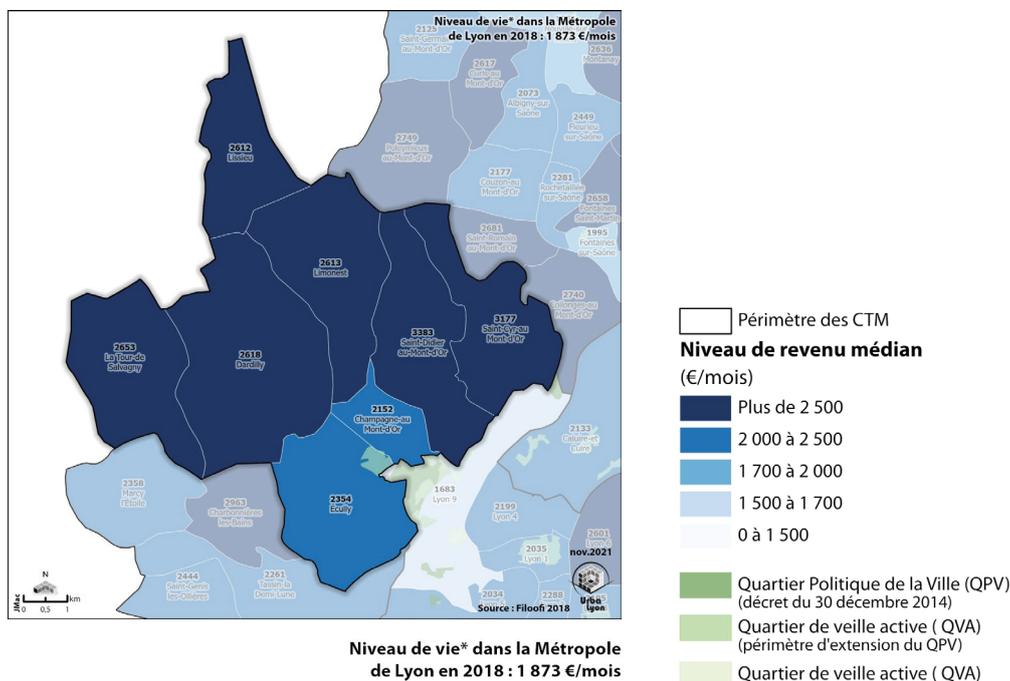


## Attractivité du territoire

- Territoire le plus âgé en moyenne de la métropole de Lyon (41,5 ans), et plus d'un quart (28%) de la population a plus de 60 ans
- Une augmentation de l'emploi salarié privé
- Une économie tournée vers les services aux entreprises (quatre emplois sur dix)
- Une faible présence des emplois publics
- Des prix de l'immobilier élevés supérieurs à la moyenne métropolitaine



## Niveau de vie en 2018 (26)



## Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité

- Un des plus faibles taux de logements sociaux (loi SRU)
- Près des deux tiers des ménages propriétaires de leur logement
- La moitié de logements de type T5 et plus
- Une CTM avec une densité de médecins généralistes plus faible que le reste de la Métropole de Lyon
- Une capacité d'accueil d'enfants de moins de 3 ans élevée
- Une forte offre d'équipements sportifs





## Autres données de contexte générales

Thématique	Indicateur	CTM	Métropole
Démographie	Part des 75 ans et +	11%	8%
	Part des 0-14 ans	19%	18%
Famille	Part des familles monoparentales	14,3%	17,9%
Modes de garde	Nombre de naissances 2013 - 2019	3 098	124 819
Logement	Pression de la demande de logement social 2020	7,4	9,5

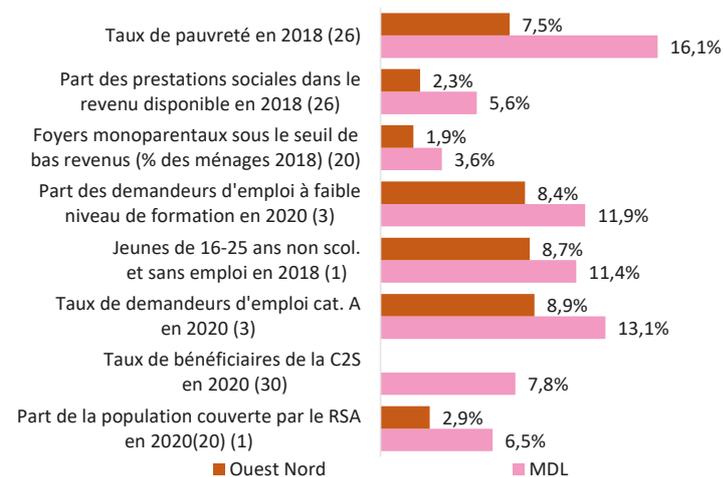
Source : Observatoire Métropolitain des Solidarités



## Situation sociale et état de santé

- Un territoire relativement préservé du chômage et de la précarité
- Un territoire avec des habitants aux revenus élevés
- Une forte présence des familles avec enfants
- Aucun quartier politique de la ville sur le territoire mais un quartier en veille active (QVA) à Ecully (Les Sources)
- Une bonne santé des habitants

### Principaux indicateurs de la situation



(1) Insee, recensement de la population 2018

(3) Pôle emploi au 31 décembre 2020

(20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020

(26) FiLoSoFi, 2018

(30) Cnamts, 1<sup>er</sup> janvier 2020





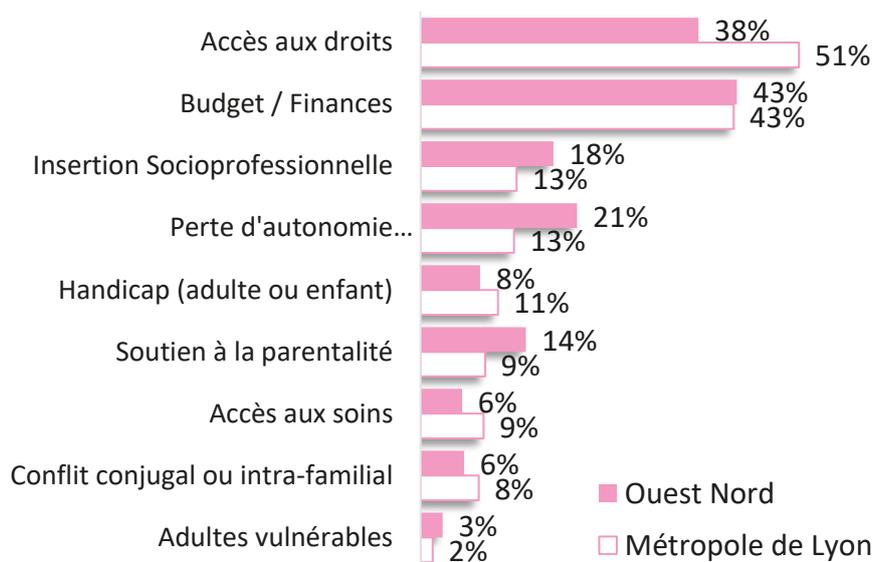
## Zoom sur l'accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon

- Les jeunes enfants (de 0 à 5 ans) très largement sous-représentés
- Un territoire très bien doté en modes de garde individuel et collectif
- Du point de vue de la protection de l'enfance quelques communes en vigilance
- Beaucoup de personnes âgées mais un recours à l'APA encore faible par rapport à la proportion de personnes âgées
- Moins de personnes concernées par des aides d'accompagnement en matière de handicap que le reste de la Métropole de Lyon

### Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 <sup>(22)</sup>

	Ouest Nord	Métropole de Lyon
Nombre de ménages reçus	1 096	55 000
dont nouveaux menages	55%	49%

### Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) <sup>(22)</sup>



Accéder au portrait social du territoire complet par l'Agence d'urbanisme de Lyon

[www.urbalyon.org/PortraitsTerritoireSolidarite2021](http://www.urbalyon.org/PortraitsTerritoireSolidarite2021) 



## Accueil

- Nombre d'accueils physiques : **6 681** (2021)
- Nombre d'accueils téléphoniques : **37 062** (2021)
- Nombre de ménages reçus : **1 096** dont **608** nouveaux ménages (2019)

## Aide sociale à l'enfance

- Enfants pris en charge au moins 1 fois : **342** (2021)
- Mesures administratives : **144** (2021)
- Mesures judiciaires : **211** (2021)

**Mesures administratives :** Proposées sur décision du Président de la Métropole, pour prévenir les difficultés familiales soit en Assistance éducative à domicile (AEA), soit en accueil provisoire, avec l'accord et l'implication de la famille.

**Mesures judiciaires :** Déclenchées sur décision du magistrat (parquet des mineurs, juge pour enfant) pour protéger les enfants, soit en Assistance éducative en milieu ouvert (AEMO), soit en accueil (placement en établissement), avec ou sans l'accord de la famille.

## Actions pour l'enfance

- Aides financières (versées) : **960** (2021)
- Informations préoccupantes : **90** (2021)

**Informations préoccupantes :** Tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en situation de danger ou en risque de danger, et qu'il puisse avoir besoin d'aide.

## Protection maternelle et infantile

- Bilan de santé (Nombre d'enfants vus) : **429** (2021)

## Personnes en situation de handicap

- PCH Adultes : **181** (2021)
- PCH Enfants : **32** (2021)
- AAH : **853** (2021)
- RQTH : **1 298** (2021)

**PCH :** Prestation de compensation du handicap. Aide financière liée à certaines dépenses dues à la perte d'autonomie.

**AAH :** Allocation adulte handicapé. Aide financière pour assurer aux personnes handicapées un minimum de ressources.

**RQTH :** Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Facilite l'accès à l'emploi

## Personnes âgées

- APA domicile : **742** (2021)

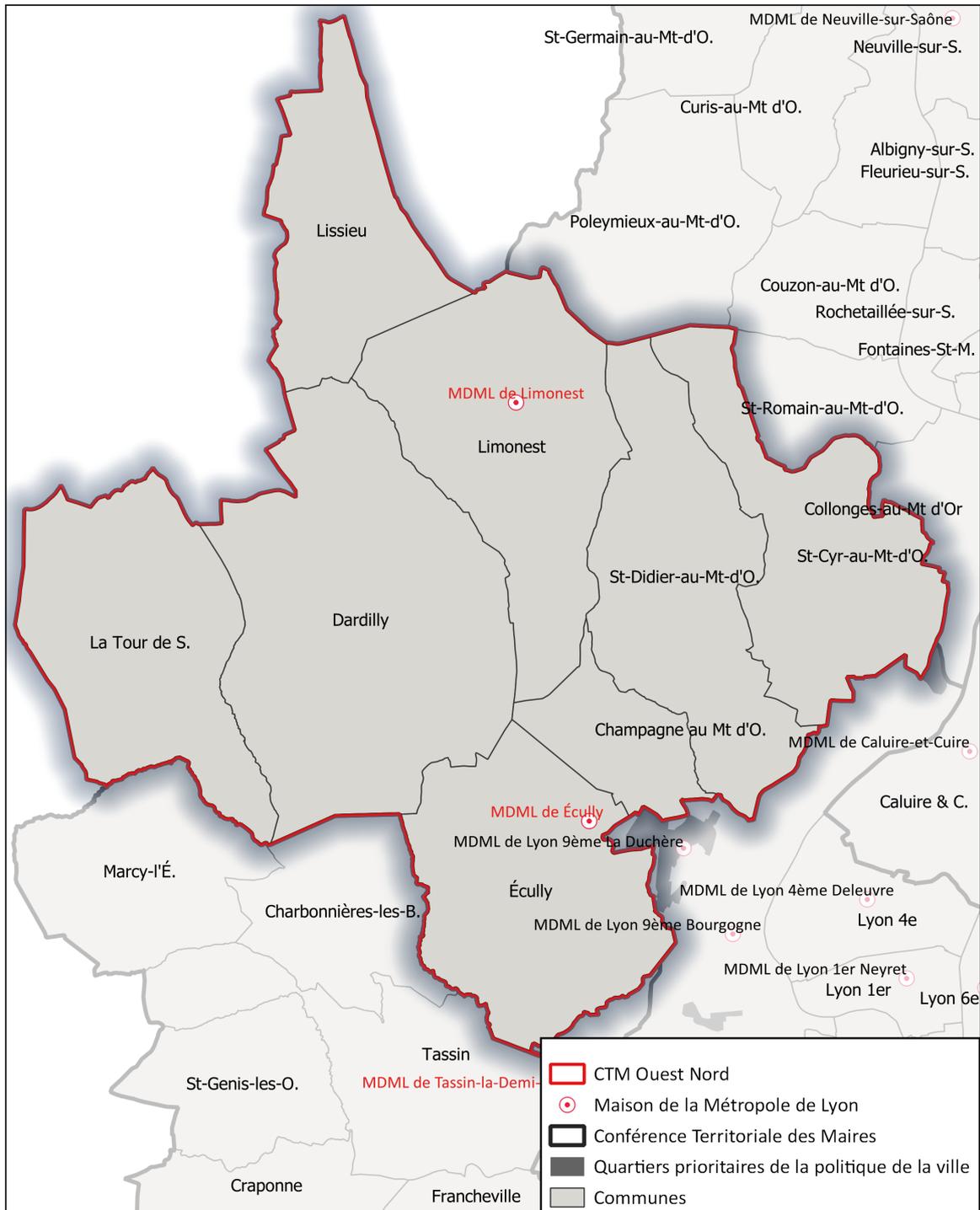
**APA :** Allocation personnalisée d'autonomie L'APA domicile finance une partie des frais pour un maintien à domicile. L'APA en établissement, quant à elle, aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

## Vulnérabilité

- Nombre de situations adultes vulnérables : **33** (2019)



# Les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML) de la CTM Ouest Nord



**MÉTROPOLE**  
**GRAND LYON**

Délégation Solidarités, Habitat, Education  
Février 2023  
Origine : Métropole de Lyon, 2023 - Droits réservés

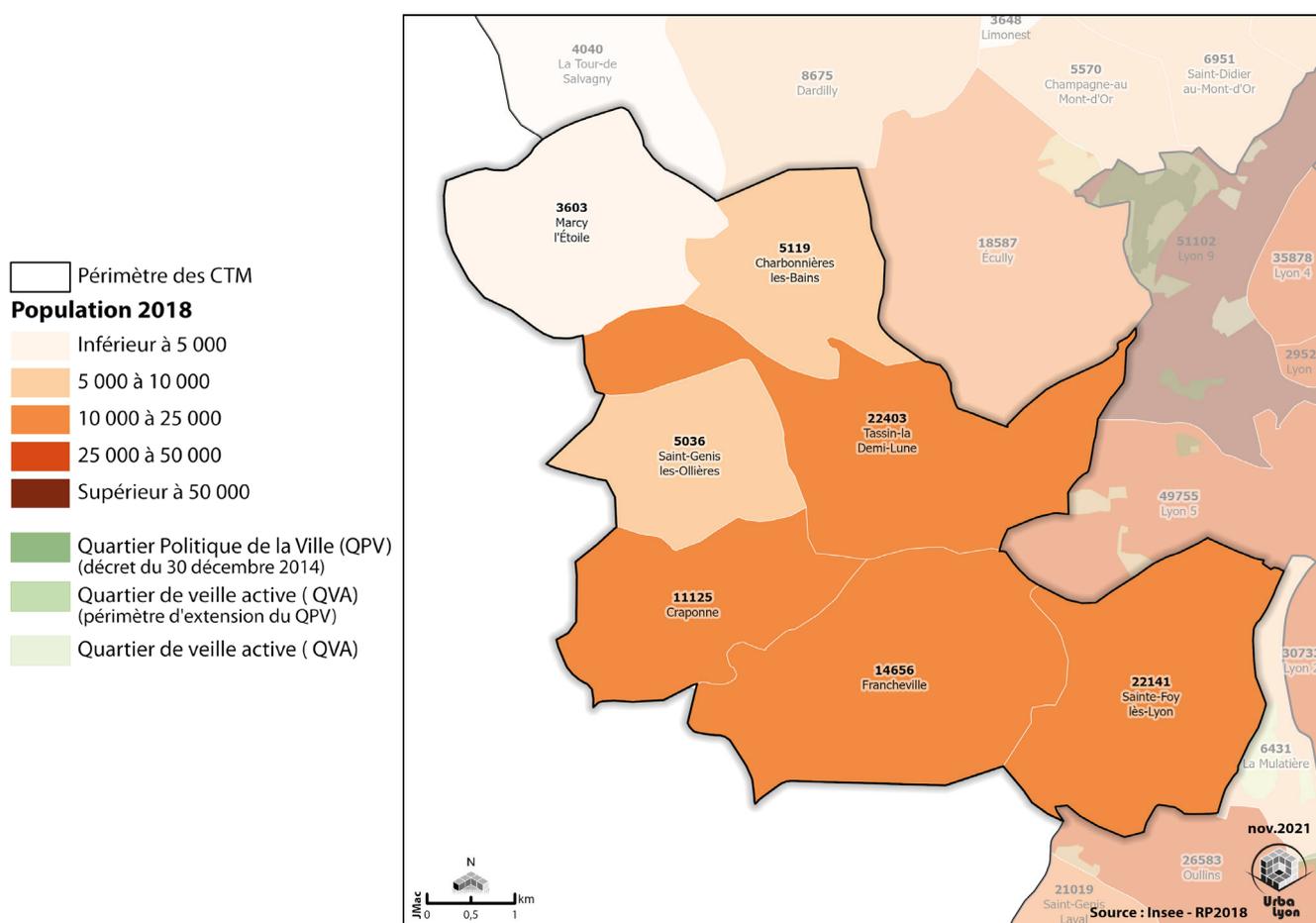


# Synthèse du portrait Social du territoire Val d'Yzeron - Analyse quantitative

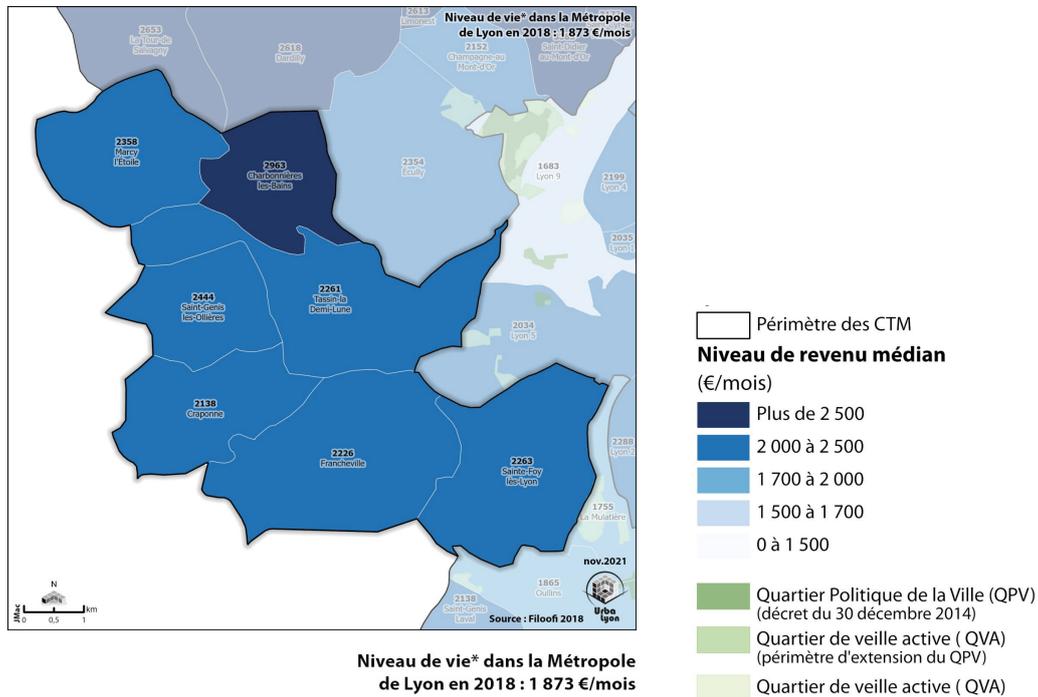


## Attractivité du territoire

- Une dynamique démographique dans la moyenne de la métropole lyonnaise
- Une forte spécificité dans l'industrie pharmaceutique et chimique, liée à la présence de leaders mondiaux tels que Sanofi Pasteur à Marcy-l'Étoile et bioMérieux à Marcy-l'Étoile et Craonne
- Des emplois qui progressent significativement
- Des prix de l'immobilier parmi les plus élevés de la Métropole de Lyon



## Niveau de vie en 2018 (26)



Niveau de vie\* dans la Métropole de Lyon en 2018 : 1 873 €/mois



## Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité

- Un parc de logements dominé par la maison individuelle et les grands logements
- Un des plus forts taux de propriétaires et le parc de logement social le moins développé de la métropole lyonnaise
- Une offre d'accueil en direction des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées moins importante que dans la Métropole de Lyon
- Une offre en accueil collectif petite enfance inférieure à la moyenne métropolitaine mais supérieure s'agissant de l'accueil individuel (assistantes maternelles)





## Autres données de contexte générales

Thématique	Indicateur	CTM	Métropole
Démographie	Part des 75 ans et +	10%	8%
	Part des 0-14 ans	19%	18%
Famille	Part des familles monoparentales	15,9%	17,9%
Modes de garde	Nombre de naissances 2013 - 2019	5 675	124 819
Logement	Pression de la demande de logement social 2020	6,0	9,5

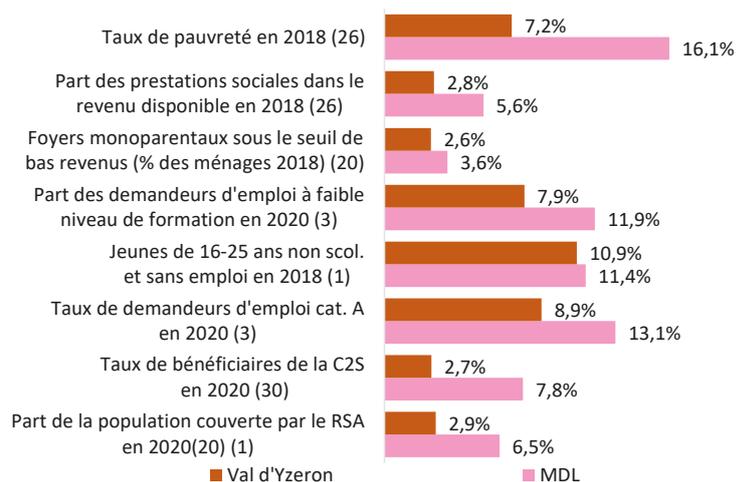
Source : Observatoire Métropolitain des Solidarités



## Situation sociale et état de santé

- Un territoire relativement épargné par la précarité, avec peu de pauvreté mais un nombre de demandeurs d'emploi qui a progressé fortement
- Aucun quartier en politique de la ville
- Une situation de santé à l'image du niveau de vie favorisé des habitants
- Une surreprésentation des personnes âgées, expression d'une longévité importante et d'un état de santé satisfaisant
- Des niveaux de qualification plus élevés que la moyenne métropolitaine

### Principaux indicateurs de la situation sociale de la population



(1) Insee, recensement de la population 2018

(3) Pôle emploi au 31 décembre 2020

(20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020

(26) FILOSoFi, 2018

(30) Cnamts, 1<sup>er</sup> janvier 2020





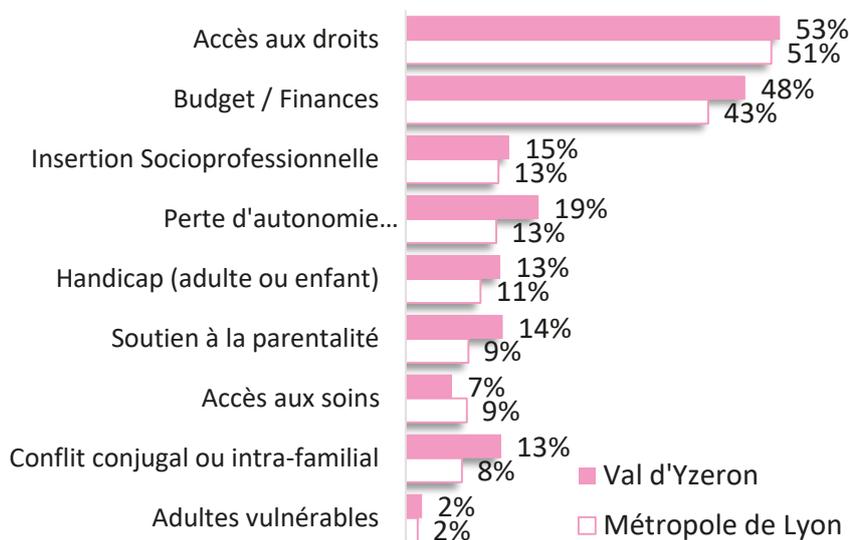
## Zoom sur l'accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon

- Une natalité peu dynamique
- Des services sociaux moins sollicités par la population
- Des aides financières en direction des personnes âgées ou des personnes en situation d'handicap moins fréquentes
- Un accompagnement social orienté sur la perte d'autonomie en lien avec une population vieillissante

### Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 <sup>(22)</sup>

	Val d'Yzeron	Métropole de Lyon
Nombre de ménages reçus	1 914	55 000
dont nouveaux ménages	51%	49%

### Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) <sup>(22)</sup>



Accéder au portrait social du territoire complet par l'Agence d'urbanisme de Lyon

[www.urbalyon.org/PortraitsTerritoireSolidarite2021](http://www.urbalyon.org/PortraitsTerritoireSolidarite2021) 





## Accueil

- Nombre d'accueils physiques : **10 212** (2021)
- Nombre d'accueils téléphoniques : **26 757** (2021)
- Nombre de ménages reçus : **1 914** dont **974** nouveaux ménages (2019)



## Aide sociale à l'enfance

- Enfants pris en charge au moins 1 fois : **450** (2021)
- Mesures administratives : **170** (2021)
- Mesures judiciaires : **293** (2021)

**Mesures administratives :** Proposées sur décision du Président de la Métropole, pour prévenir les difficultés familiales soit en Assistance éducative à domicile (AEA), soit en accueil provisoire, avec l'accord et l'implication de la famille.

**Mesures judiciaires :** Déclenchées sur décision du magistrat (parquet des mineurs, juge pour enfant) pour protéger les enfants, soit en Assistance éducative en milieu ouvert (AEMO), soit en accueil (placement en établissement), avec ou sans l'accord de la famille.



## Actions pour l'enfance

- Aides financières (versées) : **557** (2021)
- Informations préoccupantes : **115** (2021)

**Informations préoccupantes :** Tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en situation de danger ou en risque de danger, et qu'il puisse avoir besoin d'aide.



## Protection maternelle et infantile

- Bilan de santé (Nombre d'enfants vus) : **580** (2021)



## Personnes en situation de handicap

- PCH Adultes : **254** (2021)
- PCH Enfants : **38** (2021)
- AAH : **1 255** (2021)
- RQTH : **2 222** (2021)

**PCH :** Prestation de compensation du handicap. Aide financière liée à certaines dépenses dues à la perte d'autonomie.

**AAH :** Allocation adulte handicapé. Aide financière pour assurer aux personnes handicapées un minimum de ressources.

**RQTH :** Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Facilite l'accès à l'emploi



## Personnes âgées

- APA domicile : **1 025** (2021)

**APA :** Allocation personnalisée d'autonomie L'APA domicile finance une partie des frais pour un maintien à domicile. L'APA en établissement, quant à elle, aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

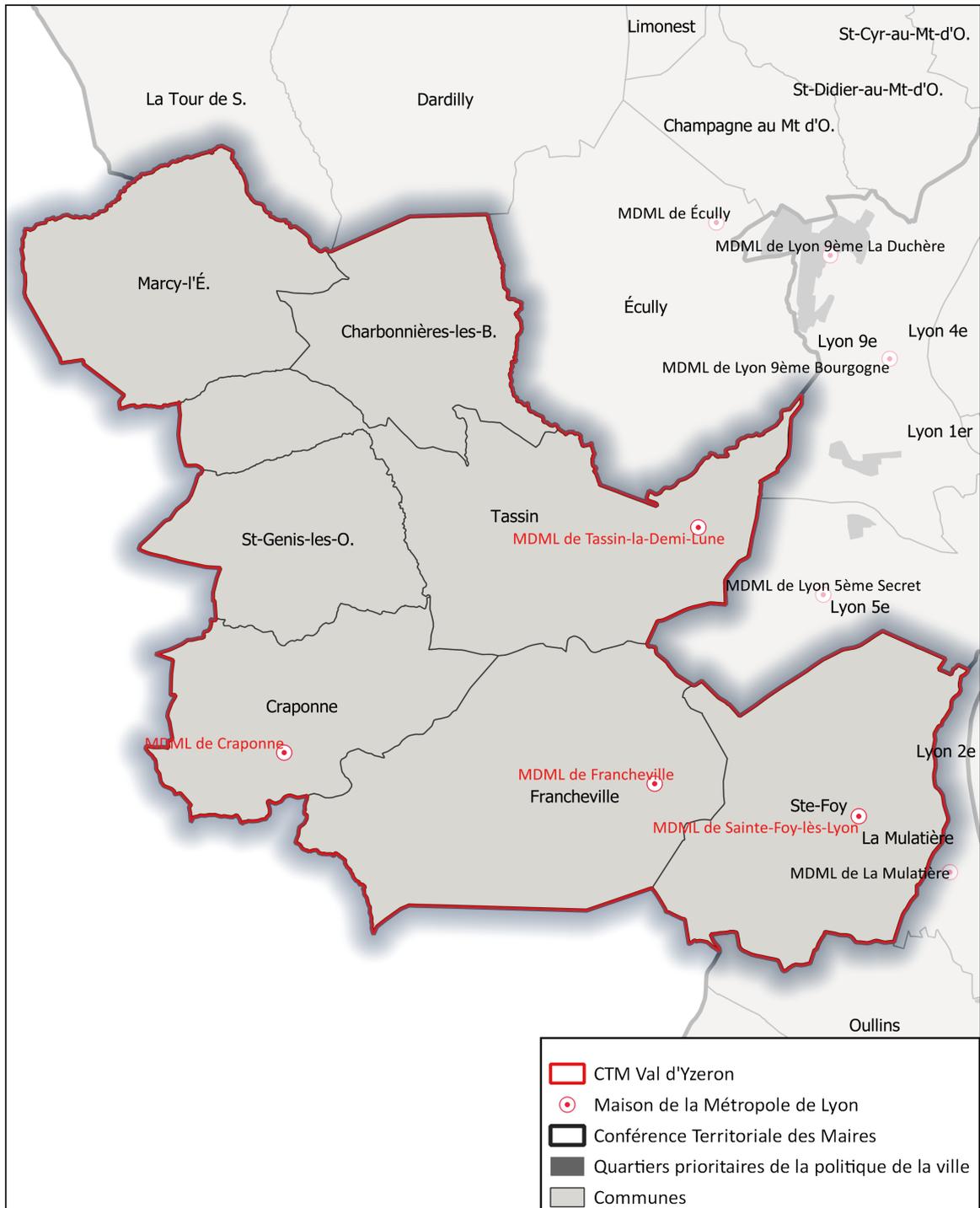


## Vulnérabilité

- Nombre de situations adultes vulnérables : **44** (2019)



# Les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML) de la CTM Val d'Yzeron



**MÉTROPOLE**  
**GRAND LYON**

Délégation Solidarités, Habitat, Education  
Février 2023  
Origine : Métropole de Lyon, 2023 - Droits réservés



# Portrait social du territoire Ouest Nord Val d'Yzeron - analyse qualitative

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un territoire attractif : cadre de vie, proximité de Lyon, tissu économique, tissu associatif</li> <li>• Une population aisée, relativement épargnée par le chômage et la précarité</li> <li>• Une homogénéité de la typologie de ménages</li> <li>• Une population vieillissante, aisée et lettrée</li> <li>• Des acteurs en proximité du public</li> <li>• Une envie de se mobiliser et d'agir en partenariat</li> <li>• Une diversité des publics en situation de demande sociale</li> <li>• Une bonne capacité d'accueil dans le domaine de la petite enfance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un territoire étendu</li> <li>• Une moindre desserte par les transports en commun générant des difficultés pour certaines habitantes et certains habitants</li> <li>• Manque d'équipements à vocation sociale (aide alimentaire, formation, ...)</li> <li>• L'isolement des personnes dans les communes excentrées</li> <li>• Le manque de logements sociaux, de logements d'urgence</li> <li>• Des associations culturelles et sportives ne prenant pas forcément en compte les difficultés sociales</li> <li>• Un manque de connaissance partagée des services offerts aux usagers et des fonctions de chaque structure.</li> </ul>
Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un contexte économique favorable</li> <li>• Des plans d'actions nationaux, métropolitains : insertion et mesures pour l'emploi, plan pauvreté...</li> <li>• Une dynamique intercommunale déjà existante sur certaines thématiques (santé mentale, l'insertion socioprofessionnelle, réseau des coordinateurs enfance...)</li> <li>• Une dynamique établie sur différentes thématiques : insertion-emploi, le décrochage scolaire, etc...</li> <li>• Des acteurs déjà en lien mais qui souhaitent davantage d'échanges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une image de territoire riche qui masque des poches de précarité prégnantes</li> <li>• Un accroissement du nombre de personnes, de familles en situation de précarité : éloignés de l'emploi (bénéficiaires du RSA), isolés (jeunes couples, personnes âgées), rencontrant des difficultés de santé (psychique), en conflits conjugale/parental, déracinés (demandeurs d'asile)... et des moyens peu adaptés.</li> <li>• Le vieillissement de la population, une fuite des jeunes</li> <li>• Le manque de logements sociaux et des problématiques de logements (autonomie, insalubrité)</li> <li>• L'étendue du territoire avec des logiques territoriales différenciées selon les acteurs (17 CCAS, 5 centres sociaux, 2 CTM...)</li> <li>• La dématérialisation des services publics et la fracture numérique (accès aux droits)</li> </ul>



# PROBLÉMATIQUES ET CHANTIERS IDENTIFIÉS

Plusieurs thématiques sociales ont été identifiées sur le territoire en raison de leur importance par rapport aux dynamiques sociales du territoire et selon l'intensité et la récurrence de la problématique dans l'analyse qualitative.

L'élaboration du diagnostic territorial partagé le 17 octobre 2019 a permis de prioriser quatre problématiques sociales du territoire. À travers des débats et des échanges, plus de 60 participantes et participants ont contribué à la priorisation de ces axes.





# PROBLÉMATIQUE 1 :

## L'accompagnement et la prévention auprès des personnes âgées



### Difficultés repérées

- Loi d'adaptation de la société au vieillissement : réduire l'épuisement de l'aidant
- 165 000 aidantes et aidants sur la Métropole dont 35 000 sur-sollicités
- 1/3 des aidantes et aidants soutiennent plusieurs proches
- Sur le territoire 25% de la population a plus de 60 ans et 10% plus de 70 ans

### Initiatives du territoire

- ✓ Métropole aidante
- ✓ Guichet unique du Syndicat Intercommunal pour les Personnes Âgées (SIPAG) pour les aidantes et aidants (St Genis les Ollières/Marcy l'Etoile/Craponne/Charbonnières)
- ✓ Voisin'Age : projets intergénérationnels avec le Conservatoire
- ✓ Ateliers SOS Aidants
- ✓ Service Séniors La Tour de Salvagny et Dardilly
- ✓ Centre social Michel Pache : Espace aidants
- ✓ CCAS Ste Foy : Formation « connaissance du vieillissement et dispositifs d'aide »
- ✓ CCAS Ste Foy : Portage de livres à domicile



### Enjeux

- Mettre les personnes au centre de leur parcours et leur laisser la maîtrise de leurs actions
- Revitaliser l'instance gérontologique et favoriser la participation des professionnelles et professionnels de santé libéraux (pour le repérage)
- Former à la fragilité des personnes âgées et au repérage des aidantes et aidants
- Créer des lieux d'accueil à proximité des aidantes et aidants, des ateliers
- Mieux connaître les partenaires, les dispositifs, les actions...
- Créer un annuaire
- Organiser des rencontres au niveau de la Métropole en respectant la réalité de ses multiples territoires
- Trouver les moyens de lever les freins par rapport à l'accès à l'aide et aux soins
- Concertation et regards croisés entre professionnelles et professionnels: besoin de mise en commun et/ou mise en lien des professionnelles et professionnels médicaux, paramédicaux et sociaux
- Développer les accueils de jours

### Chantiers priorités

- 👉 Co-construction d'un livret de repérage des structures des aidants de l'Ouest lyonnais (dernière actualisation en mai 2022)
- 👉 Mise en place d'une formation commune de sensibilisation au repérage des aidantes et aidants pour les professionnelles et professionnels qui interviennent à domicile, les agents d'accueil, les bénévoles... (matinée du 16 juin 2022)



## PROBLÉMATIQUE 2 : L'accès aux droits - Réduire la fracture numérique et promouvoir l'éducation au numérique



### Difficultés repérées

- Tous les acteurs locaux sont confrontés à cette problématique
- Toutes les tranches d'âge sont concernées
- Deux types d'inégalités : dans les outils (accès à un ordinateur, à Internet) et dans les usages (capacités cognitives / barrière de la langue ...)
- L'État se désengage sur les structures locales.
- Il existe des initiatives mais ciblées par public, par administration, par commune



### Enjeux

- Volonté politique
- Chef de file dans la durée
- Expertise
- Coordination et animation
- Moyens humains
- Lieux adaptés

### Initiatives du territoire

- ✓ CCAS Craponne : Permanence numérique avec accompagnement
- ✓ MJC Ste Foy : Pôle numérique (salle équipée de 10 ordinateurs, vidéos et personnel compétent), formations thématiques, logiciels libres, conseil communal des enfants
- ✓ CCAS Ste Foy : Ateliers aux Centres sociaux en projet Séniors
- ✓ Commune Écully : Bureau Informatique et Emploi (Accueil sur rendez-vous et trois ordinateurs en accès libre)
- ✓ Centre social Écully : Ateliers numériques
- ✓ CCAS Tassin : Permanences sociales avec l'accompagnement par un travailleur social et trois séances par les impôts
- ✓ Commune de Tassin : Espace Public Numérique au Point information jeunesse, Charte signée par usagers, Atelier numérique CARSAT avec Emmaüs Connect, projet guichet numérique à la
- Maison des Familles
- ✓ CAF Oullins : Conseillers Services à l'utilisateur (action non territorialisée / site CAF) ; actions collectives avec Emmaüs Connect
- ✓ Pôle Emploi : Services civiques
- ✓ Duchère Espace numérique Ouest Lyonnais
- ✓ Centre social Écully : Permanence écrivain public (démarches en ligne)
- ✓ Mairie Mulatière : Action intercommunale (Oullins/Pierre-Bénite/St Genis-Laval/Irigny/Brignais) : Diagnostic et formation des acteurs avec Emmaüs Connect
- ✓ Pronote : accompagnement des parents par différents acteurs (médiatrice École)
- ✓ MJC Ste Foy : Pôle numérique
- ✓ Centre social Francheville : groupe d'habitantes et habitants et comité des anciens de la commune

### Chantiers priorités

- ➡ Réaliser une cartographie de l'offre de services numériques pour mieux orienter (guide local réalisé en janvier 2021 puis réseau Rés'in)
- ➡ Créer et animer un réseau de « Référénts numériques » sur le territoire (en cours)
- ➡ Mettre en œuvre des ateliers / formations courtes et ciblées
- ➡ Charte numérique (en cours de finalisation)



## PROBLÉMATIQUE 3 : La fragilisation des liens familiaux



### Difficultés repérées

- Problématique du territoire perçu comme favorisé : deux quartiers identifiés avec des difficultés plus importantes (La Mulatière et Écully) et augmentation de couches de précarité sur des secteurs plus ruraux (ex Craponne, Lissieu)
- 60% des Informations préoccupantes (IP) réalisées suite à des conflits conjugaux
- Moins de dépôts de plaintes qu'à Lyon
- Nécessité de développer un partenariat actif et régulier autour de la question de la prévention de la dégradation des situations familiales
- Méconnaissance des dispositifs (accès aux droits / médiation familiale/conseil conjugal)
- L'enfant co-victime

### Thème 1 Intervenir au plus tôt de manière à prévenir la dégradation des situations familiales

#### Initiatives du territoire

- ✓ Action CAF « Brisons le silence »
- ✓ Foyer Notre Dame des Sans Abris (FNDSA) Dardilly « Dessine-moi une maman » : groupe de parole sur la parentalité
- ✓ Éducation nationale : Affichage d'informations et/ou informatique dans les écoles et collèges
- ✓ Ste Foy : lieu d'accueil parents/enfants
- ✓ Centre social Écully : Relais de sensibilisation ; mobilisation de public ; soutien à la parentalité (outils de prévention)
- ✓ Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) Tassin : Espace parentiel
- ✓ Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) : Équipe de médiation et une salle à Lyon 7e



## Enjeux

- Sensibiliser le grand public (enfants, jeunes, adultes)
- Sensibiliser les acteurs : Intervenir ensemble auprès d'enfants victimes ou témoins
- Développer le partenariat et les échanges avec les services de police/gendarmerie
- Travailler avec les écoles pour repérer les situations à risques (intervenir avant les IP)
- Former les partenaires du territoire sur les outils de lutte contre les violences familiales pour croiser les regards et mieux travailler ensemble (gendarmes / enseignants / centres sociaux / travailleurs sociaux...)
- Créer des consultations juridiques libres
- Développer l'intervention des associations de type « Filactions » ou CAF « être parent après la séparation » ou « violences éducatives ordinaires »
- Développer les missions CPEF / la culture de la médiation familiale
- Développer des lieux d'accueil parents / ado
- Développer des foyers, hébergements d'urgence « mères/enfants » avec un lieu d'accueil des enfants
- Créer des espaces de paroles pour la personne violente (à l'image des structures canadiennes)
- Simplifier les demandes d'interventions travailleuses familiales et mobiliser les Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
- Développer des temps d'échanges pour les parents (sortir de son isolement, de la honte / parler de ses difficultés / entraide entre parents...)

## Chantiers priorités

- ➡ Développer l'information auprès des partenaires, le soutien technique aux enseignantes et enseignants (connaissance des mesures de prévention), permettre une prise de recul sur les situations complexes d'enfants afin d'éviter des mesures de protection de l'enfance, développer des mesures de prévention et éviter la stigmatisation
- ➡ Développer des temps d'échanges avec les parents autour de la parentalité, entre parents
- ➡ Développer la prévention auprès des adolescentes et adolescents (Écoles et Collèges)

*NB : Ces actions n'ont pas donné suite car des temps similaires d'échanges étaient déjà prévus dans les groupes de travail sur le « décrochage scolaire ».*



## Thème 2 Mieux lutter contre les violences familiales

### Initiatives du territoire

- ✓ Action CAF « Brisons le silence »
- ✓ Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) Tassin : Espace parentiel
- ✓ Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) : Équipe de médiation



### Enjeux

- Sensibiliser les acteurs : Intervenir ensemble auprès d'enfants victimes ou témoins de conflits ou de violences conjugales
- Développer le partenariat et les échanges avec les services de police/gendarmerie
- Former les partenaires du territoire sur les outils de lutte contre les conflits et les violences familiales pour croiser les regards et mieux travailler ensemble (gendarmes / enseignantes et enseignants / centres sociaux / travailleurs sociaux...)
- Créer des consultations juridiques libres
- Développer l'intervention des associations de type « Filactions » ou CAF « être parent après la séparation » ou « violences éducatives ordinaires »
- Développer les missions CPEF / la culture de la médiation familiale
- Développer des foyers, hébergements d'urgence « mères/enfants » avec un lieu d'accueil des enfants
- Créer des Espaces de paroles pour la personne violente (à l'image des structures canadiennes)

### Chantiers priorités

- 👉 Développer l'information, la communication sur la question des conflits et des violences conjugales auprès des partenaires et du public, faciliter l'accès aux droits à travers la réalisation d'un guide des acteurs du territoire (diffusion en décembre 2022)
- 👉 Faciliter les échanges entre les acteurs concernés pour une meilleure cohérence des interventions à travers une journée de sensibilisation aux violences au sein du couple (le 13 décembre 2022)
- 👉 Faciliter l'hébergement d'urgence de publiques victimes de violence à travers une cartographie de l'offre d'hébergement d'urgence (pas démarré)



## PROBLÉMATIQUE 4 : L'insertion sociale et professionnelle des jeunes



### Difficultés repérées

- Territoire favorable sur le plan économique même si la précarité augmente
- Taux d'emploi des 15/25 ans : 30%
- Les jeunes quittent le territoire quand ils rentrent dans la vie active
- 13 établissements de l'aide sociale à l'enfance : nombreux jeunes suivis dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance
- La réforme du Bac et Parcoursup ont accentué les cas de décrochage scolaire

### Thème 1 Favoriser l'accès à l'autonomie des 16-25 ans

#### Initiatives du territoire

- ✓ « Garantie jeunes + » (accès aux logements sociaux pour les jeunes)
- ✓ Aide au permis (garantie jeunes)
- ✓ « Un toit d'abord » : travail éducatif d'accompagnement des jeunes à partir du logement
- ✓ Développer des foyers de jeunes de travailleurs (type FJT MAJO Parilly)
- ✓ AILOJ : Association Logement autonome pour jeunes adultes
- ✓ « Un emploi d'abord »
- ✓ Chantiers éducatifs pour les jeunes « invisibles »
- ✓ Marcy : lieu d'accueil pour écouter les jeunes (accompagnement social, espace gratuit et sans rendez-vous)
- ✓ Pôle emploi Plan Investissement des Compétences : actions de formation
- ✓ Rectorat Mme Robichet Chargée liaison École-Entreprises
- ✓ Binôme ou parrainage entre un ou une jeune et une ou un adulte repère
- ✓ Permanence MLI sur communes
- ✓ Pôle Emploi
- ✓ Bus info santé social, dit « Hello Bus »



## Enjeux

- Développer des actions sur la vie professionnelle (salon...)
- Développer le réseau employeurs pour les mises en stage (rencontres professionnelles)
- Faire connaître les métiers porteurs ; mieux orienter vers les lycées professionnels et les alternances
- Développer les colocations pour les jeunes
- Petits logements à petits prix
- Favoriser la mise en place d'une auto-école sociale, de locations ou prêts de voitures et/ou de deux roues (pas d'associations sur le territoire)
- Développer les transports en commun (horaires décalés/ desserte)
- Besoins particuliers pour les très jeunes mamans
- Chantiers d'insertion
- Actions collectives (santé/ addiction/ vacances...)
- Créer des commissions jeunesse
- Diversifier les modalités d'accueil et de prise en charge (logique de parcours)
- Identifier les « invisibles »
- Créer un annuaire des services, dispositifs et acteurs existants

## Chantiers priorités

- ➡ Mieux informer, développer les liens sociaux entre jeunes (action collectives, partage d'expériences) à travers un séminaire de travail d'interconnaissances entre les professionnelles et professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance et les 3 missions locales du territoire
- ➡ Journée de valorisation des parcours professionnels sur la Mulatière



## Thème 2 Développer les actions de lutte contre le décrochage scolaire

### Initiatives du territoire

- ✓ École publique Saint Priest (Bel Air): Méthode Montessori pour dynamiser et augmenter le niveau scolaire
- ✓ École Table Ronde à Vienne
- ✓ Groupe de paroles pour les parents
- ✓ Collège Écully : École des parents + cours de français aux parents
- ✓ Écully : deux associations d'accompagnement à la scolarité
- ✓ Expo quizz dans les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) et Foyers
- ✓ Soutien scolaire
- ✓ Emplois civiques et un agent Métropole
- ✓ Expérimentation La Mulatière



### Enjeux

- Sensibiliser les enseignantes et enseignants (travailleurs sociaux, éducation nationale, éducateurs...)
- Formaliser la prise en charge des exclus temporaires dans le cadre d'un partenariat
- Accompagner les enfants avec un trouble de déficit de l'attention (TDA) et troubles DYS, troubles spécifiques du langage et des apprentissages
- Créer un comité de prévention

### Chantiers priorités

- 👉 Guide pour faciliter le passage CM2 - 6ième
- 👉 Projet éducatif numérique : favoriser l'accès et la compréhension aux outils du numérique par les parents d'élèves
- 👉 Soutien scolaire avec les services civiques
- 👉 Mise en place du café des parents pour favoriser les liens entre les parents et l'école
- 👉 Accompagner les élèves en situation d'exclusion scolaire : mise en place d'un groupe de travail pour la gestion de ces temps d'exclusion avec des partenaires

# LEXIQUE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

**AAH** : Allocation Adulte Handicapé

**AEEH** : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé

**APA** : Allocation Personnalisée d'Autonomie

**ASE** : Aide Sociale à l'Enfance

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**CADA** : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

**CAF** : Caisse d'Allocation Familiale

**CAL** : Commission accès logement

**CARSAT** : Caisse d'assurance retraite de la santé au travail

**CCAS** : Centre communal d'Action Sociale

**CLS** : Contrat Local de Santé

**CLSM** : Conseil Local de Santé Mentale

**CLSPD** : Conseil Local de Prévention de la Délinquance

**CMP** : Centre médico-psychologique

**CPAM** : Caisses Primaires d'Assurance Maladie

**CPEF** : Centre de planification et d'éducation familiale

**CPTS** : Communauté professionnelle territoriale de santé

**CTM** : Conférence Territoriale des Maires

**DINSI** : Direction Innovation Numérique et Systèmes d'Information

**EHPAD** : Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

**FLE** : Français Langue Étrangère

**FJT** : Foyer Jeunes Travailleurs

**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

**ILHA** : Instance locale pour l'habitat

**IP** : Informations préoccupantes

**ITTL** : Instances Techniques Territorialisées Logement

**LAEP** : Lieux d'Accueil Enfants-Parents

**MDML** : Maisons de la Métropole de Lyon

**MECS** : Maison d'Enfant à Caractère Social

**MJC** : Maisons des Jeunes et de la Culture

**MNA** : Mineurs Non Accompagnés

**MMIe** : Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi

**PCH** : Prestation de Compensation du Handicap

**PMI** : Protection Maternelle et Infantile

**PMS** : Projet Métropolitain des Solidarités

**PRE** : Programme de Réussite Éducative

**PST** : Projet Social de Territoire

**QPV** : Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville

**REP / REP +** : Réseau d'Éducation Prioritaire

**RSA** : Revenu de Solidarité Active

**RSJ** : Revenu de Solidarité Jeunes

**SAAD** : Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

**SSIAD** : Services de Soins Infirmiers À Domicile

**SAMSAH** : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

**SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

**SIPAG** : Syndicat Intercommunal pour les Personnes Âgées

**SPASAD** : Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

**TISF** : Technicien d'Intervention Sociale et Familiale

## **Métropole de Lyon**

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 63 40 40

**grandlyon.com**



**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**